

**Arrêté n° 2024-335**  
**Portant liste d'admission de l'examen professionnel**  
**d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des**  
**professeurs territoriaux d'enseignement artistique**  
**Spécialité « Musique »**  
**Discipline « Jazz » et Discipline « Percussions »**  
**Session 2024**

**Le Président du Centre de Gestion**  
**de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2023-419 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme en date du 19 juillet 2023 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique, Spécialité « Musique », Discipline « Jazz » et Discipline « Percussions – Session 2024,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury en date du 28 juin 2024, arrêtant la liste des candidats déclarés admis à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des Professeurs territoriaux d'Enseignement Artistique, Spécialité « Musique », Discipline « Percussions » – session 2024,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury en date du 19 juillet 2024, arrêtant la liste des candidats déclarés admis à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des Professeurs territoriaux d'Enseignement Artistique, Spécialité « Musique », Discipline « Jazz » – session 2024,

**Arrête :**

**Article 1 :**

La liste d'admission de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique, Spécialité « Musique », Discipline « Jazz » et Discipline « Percussions – Session 2024, est établie, comme suit, par ordre alphabétique et par discipline :

(cf. Annexe jointe qui comporte 2 pages numérotées 3 à 4)



**Article 2 :**

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr) ainsi que sur le site [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr), et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le **24 JUIL. 2024**

Le Président,

**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publication par voie électronique le :

**24 JUIL. 2024**

**ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA LISTE D'ADMISSION  
D'ACCES PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE AU CADRE D'EMPLOIS DES  
PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE :**

**SPECIALITE « MUSIQUE » DISCIPLINE « PERCUSSIONS »**

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Nom patronymique</b>	<b>Prénom</b>
Madame	AGUER		Chantal
Monsieur	AVITABILE		Sébastien
Monsieur	BERTRAND		Pascal
Monsieur	DELBARRE		Jean Louis
Monsieur	DEROO		Yannick
Monsieur	DUPONT		Franck
Madame	GROULD		Amélie
Monsieur	LAVOLLEE		Benoit
Monsieur	LE BON		Jonathan
Monsieur	LEPRETRE		Raphael
Madame	MAURIN-DUVERNET	DUVERNET	Isabelle
Monsieur	RANSON		Vianney
Monsieur	SCHOENHENTZ-KZINK		Frédéric
Monsieur	TAMBORINI		Jean-Marc

**SPECIALITE « MUSIQUE » DISCIPLINE « JAZZ »**

Civilité	Nom	Nom patronymique	Prénom
Monsieur	ARGENTIERI		Damien
Monsieur	BRESSAT		David
Monsieur	CAPARROS		Joseph
Monsieur	CATEL		David
Monsieur	CHAMBRE		Yannick
Monsieur	CHARRIER		Sylvain
Monsieur	CHAUVEAU		Sébastien
Monsieur	DEROUET		Briag
Monsieur	FENOLI		Luc
Monsieur	GRANSAC		Arnaud
Madame	JOURAVSKY	ROSTOVANOVA	Gayane
Monsieur	LHULLIER		Julien
Monsieur	MALLET		Etienne
Monsieur	NAFFRICHOUX		Aurelien
Monsieur	PERRIER		Pascal
Monsieur	RAVENEL		Jacques
Monsieur	TUREGANO		Richard
Monsieur	VARAINE		Rémy
Monsieur	VELLE		Benjamin
Monsieur	VINA		Luis-Miguel
Monsieur	VOLANTI		Frédéric